



SE-UNSA MARNE
Maison des syndicats
15 bd de la paix BP149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53 51@se-uns-a.org
<http://sections.se-uns-a.org/51/>



SE-UNSA Marne

Flash infos du 4 mars 2010

Merci d'afficher la pièce jointe

1/ Carte scolaire

2/ Réunion d'Information syndicale sur le Temps de travail

3/ Mouvement : permanences

4/Frais de déplacement

5/ASH : problématique de la reconnaissance du diplôme DDEEAS

6/ Formation des enseignants : le bricolage continue !

7/Grève 23 mars

1/ Carte scolaire

L'administration a pointé lors de la commission école environ 70 écoles en situation possible de fermeture de classe et une dizaine en ouverture. Le SE-UNSA a informé les écoles concernées en les invitant à fournir des éléments d'argumentation complémentaire.

Le CTPD est avancé au **lundi 15 mars après midi**. Combien de fermetures seront réellement proposées ? 25 ? 30 ? pour arriver à quelle balance de postes ? – 15 ? Nous avons peu d'informations à ce propos.

Le chiffre annoncé de 7 postes en création est une opération de maquillage ! La suppression des PE2 et les stages filés qui vont avec doivent être compensés pour assurer la décharge des directions à 4 classes.

Heureusement que le SE-UNSA a signé le protocole sur la direction d'école et acté cette décharge pour les écoles à 4 classes, sinon elles passaient à la trappe !

Le CDEN est prévu pour le **lundi 22 mars après midi**.

2/ Réunion d'Information syndicale sur le Temps de travail

La prochaine est fixée le **mercredi 31 mars 2010 de 9H à 12 H**, maison des syndicats, 15 Bd de la Paix à Reims

Au menu : le mouvement (modalités, barème, stratégies), les questions de carrière (retraite ...), les questions d'actualité .

Cette réunion compte pour ½ journée d'animation pédagogique, ou ½ journée de solidarité ou du temps de concertation dans la limite de 2 réunions de 3H par an.

L'information de votre IEN doit se faire au moins 8 jours à l'avance (modèle ci-dessous). Merci de nous prévenir de votre participation.

Mme M. l'Inspectrice (teur) de l'Education Nationale, Circonscription de

Mme M. l'Inspectrice (teur) de l'Education Nationale ,
Conformément aux dispositions du décret n°82-447 du 28 mai 1982, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par le SE-UNSA le 31 mars 2010 de 9H à 12H à Reims.

3/Mouvement : permanences

Le serveur pour la saisie des vœux serait ouvert du mardi 6 avril au matin au mardi 20 avril minuit (à confirmer)
Vous pouvez constater que cette ouverture est fort « *judicieusement* » programmée pendant les vacances de printemps ! Afin de vous aider et vous conseiller, notre équipe 1^{er} degré sera de permanence aux dates et lieux suivants :

Jeudi 1^{er} avril : REIMS, locaux de l'UNSA maison des syndicats de 10H à 19H en continu

Vendredi 2 avril : REIMS, locaux de l'UNSA maison des syndicats de 10H à 19H en continu
Jeudi 15 avril : EPERNAY de 10H à 12H Maison des associations Locaux UNSA
Jeudi 15 avril : CHALONS de 14H à 16 H Maison des syndicats Locaux UNSA
Vendredi 16 avril : REIMS, locaux de l'UNSA maison des syndicats de 10H à 18H en continu
Lundi 19 avril : FISMES, école primaire centre 12H à 13H et 17H à 18H
Lundi 19 avril : REIMS, locaux de l'UNSA maison des syndicats, heures scolaires
Mardi 20 avril : REIMS, locaux de l'UNSA maison des syndicats de 10H à 19H en continu

Nos adhérents seront reçus en priorité et sur RV s'ils le désirent.

4/Frais de déplacement : l'action du SE-UNSA

Article sur notre site : → <http://sections.se-unsas.org/51/spip.php?article360>

5/ASH : problématique de la reconnaissance du diplôme DDEEAS

Article sur notre site : → <http://sections.se-unsas.org/51/spip.php?article361>

6/ Formation des enseignants : le bricolage continue !

Article sur notre site national : → <http://www.se-unsas.org/spip.php?article2002>

7/Grève 23 mars :

Face à la politique économique et sociale menée par le Gouvernement, en l'absence de réponses satisfaisantes apportées le 15 février par le Président de la République, le 23 mars sera une nouvelle fois l'occasion pour les salariés, du privé comme du public, d'affirmer que d'autres orientations sont nécessaires, justes et possibles.

Ce jour là, dans l'unité interprofessionnelle la plus large, la journée de grève et de manifestations rappellera aussi que, dans un contexte de crise, les services publics sont d'autant plus indispensables.

Nos organisations syndicales de la Fonction publique appellent tous les personnels à se joindre à la mobilisation par la grève et les manifestations.

Ensemble, mobilisons-nous notamment pour :

- ↳ L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, et des créations de postes partout où cela s'avère nécessaire.
- ↳ La résorption de la précarité dans la Fonction publique.
- ↳ Des augmentations salariales assises sur la valeur du point d'indice et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat intervenues depuis plusieurs années.
- ↳ Une réforme des retraites prenant en compte l'ensemble des questions, tant pour le Code des pensions que pour le régime général, et notamment, le niveau des retraites, l'emploi, le financement, la pénibilité, la réduction des inégalités et visant à l'amélioration pour tous.
- ↳ Des mesures immédiates pour améliorer les conditions de travail et mettre un terme aux situations de souffrances professionnelles
- ↳ Des évolutions ayant pour but l'intérêt général et les besoins de toute la population sur l'ensemble du territoire, ce qui implique le retrait de plusieurs dispositifs contraires à ces principes dans les trois versants de la Fonction publique.

Nos organisations syndicales exigent l'ouverture immédiate de véritables négociations. Elles appellent l'ensemble des personnels à se mobiliser massivement le 23 mars pour faire aboutir leurs revendications.

Consignes pour la grève et déclaration d'intention (modifier la date) sur notre site au bas de l'article suivant
→ <http://sections.se-unsas.org/51/spip.php?article345>



Vos contacts au Se-UNSA :

Aline GEERAERTS / **06 14 25 31 19** / Permanences mardi-mercredi-jeudi-vendredi
Jean-Michel ALA VOINE / **06 14 25 30 61** / Permanences mardi-mercredi-jeudi
Benoît FOLB / **06 14 25 29 64** / Permanence le lundi
Patrice BARTHELEMY / **06 14 25 29 58** / Enseignement professionnel
Philippe GARET / **06 14 25 30 00** / 2nd degré, permanences le lundi de 14h à 16h30

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre j'adhère →
<http://sections.se-unsas.org/51/spip.php?article6>